

TOUR D'AVENIR

Le jeu d'Échecs au service
de l'égalité de destins



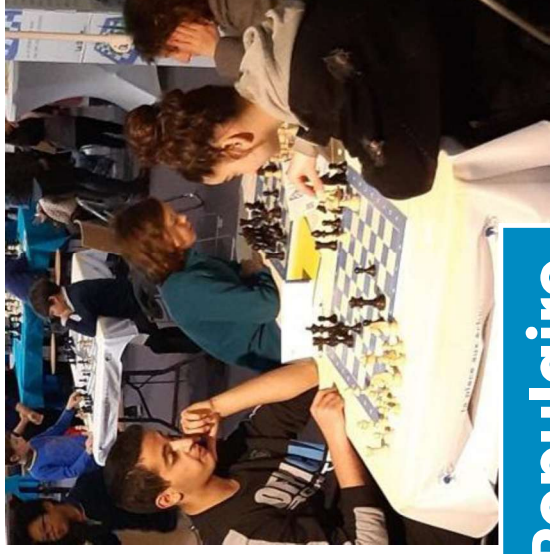
Les vertus du jeu d'Échecs

Pour les jeunes en difficulté



Responsable

Le jeu d'Échecs aide à développer **la concentration, la patience, le respect de soi et des autres**, ainsi que la capacité à prendre des décisions réfléchies.



Populaire

Un jeu peu onéreux, inclusif et facile à déployer dès le plus jeune âge. **Accessible quelle que soit la situation sociale, il propose une approche ludique et stimulante.**

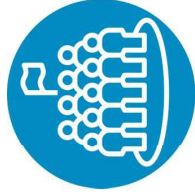


Reconnu

Les résultats s'observent déjà auprès des publics qui jouent dans les clubs ou les écoles : amélioration du comportement et de l'estime de soi, diminution des comportements à risque.



NOS OBJECTIFS



Former les travailleurs des centres sociaux à la pédagogie du jeu d'Échecs pour qu'ils puissent proposer et animer de manière autonome des ateliers auprès des jeunes



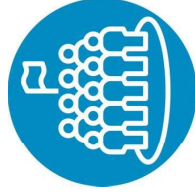
Favoriser l'accès au jeu d'Échecs aux jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville : le jeu d'Échecs favorise l'apprentissage des règles, le respect des autres et transforme le climat de vie.



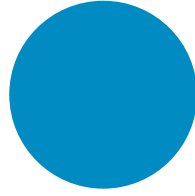
Créer un lien durable entre les clubs locaux et les centres sociaux



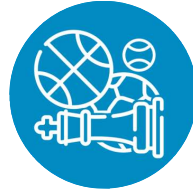
PUBLIC VISE



**Les jeunes des Quartiers Prioritaires
de la Ville (QPV)**



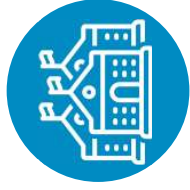
Les travailleurs des centres sociaux



**Les Clubs d'Echecs partenaires
locaux**

UN PROJET COLLECTIF

Faire du jeu d'Échecs un outil pour
accompagner ces jeunes



Notre approche est collective, et implique toutes les parties prenantes : État, Collectivités territoriales, Entreprises, clubs, Fédération et associations.



Les travailleurs sociaux joueront un rôle pivot : ils seront nos principaux alliés sur le terrain, pour identifier, comprendre et répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune.



Cette approche collective vise à **porter une mobilisation nationale pour aider la jeunesse**, et donc notre société tout entière.





CONTEXTE

1,5 million de jeunes de 15 à 29 ans sont sans emploi, et ni en études, ni en formation.



Selon l'endroit où vous êtes né ou la famille dans laquelle vous avez grandi, **les inégalités de destin se forment dès le plus jeune âge.**



Le programme « Tour d'Avenir » est spécialement bâti pour accompagner les jeunes exposés à la délinquance, la violence et la désinsertion sociale.



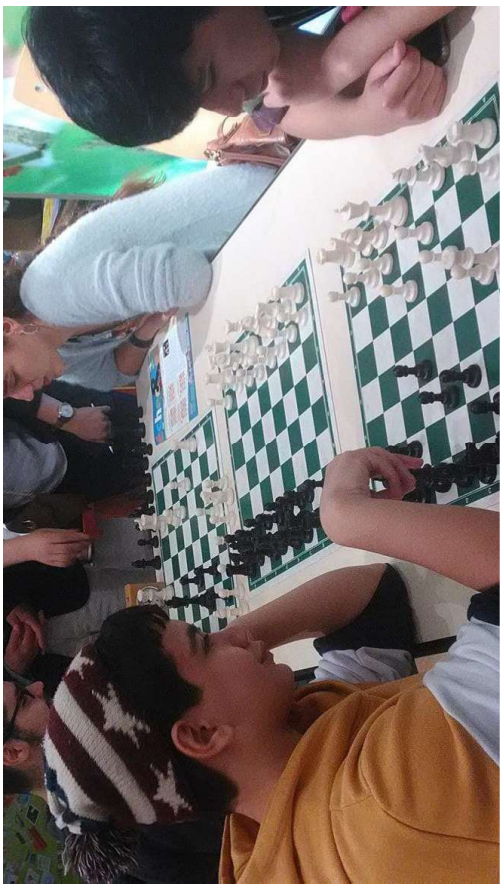
FORMATION DES ANIMATEURS

Objectifs



AUTONOMIE

Etre autonomes dans l'apprentissage et l'animation du jeu d'Échecs auprès des jeunes des QPV



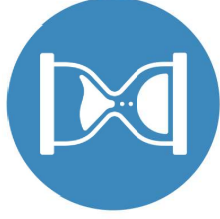
PÉRENNISATION DE LA PRATIQUE

Assurer la pérennisation de la pratique au sein des structures partenaires (centres sociaux)



FORMATION DES ANIMATEURS

Organisation



DUREE

Formation initiale : 6h (2h par séance)

Formation continue (suivi de la mise en pratique) : 6h (3h par séance)



PRISE EN CHARGE

La Fédération prendra en charge le financement de la **formation initiale et continue** (suivi de la mise en pratique) des animateurs des centres sociaux par un club local

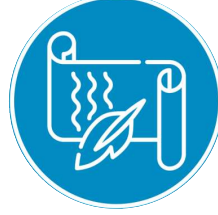


MATERIEL PEDAGOGIQUE



PRISE EN CHARGE

La Fédération prendra en charge l'achat du matériel pédagogique

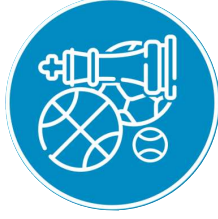


PROPRIETE

Ce matériel pédagogique restera la propriété du centre social

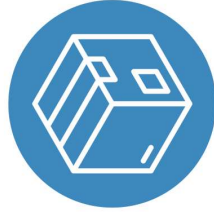


KIT D'ÉCHECS



CONTENU DU KIT

- 10 tapis de jeu
- 10 pièces d'échecs
- 5 pendules
- 1 échiquier mural

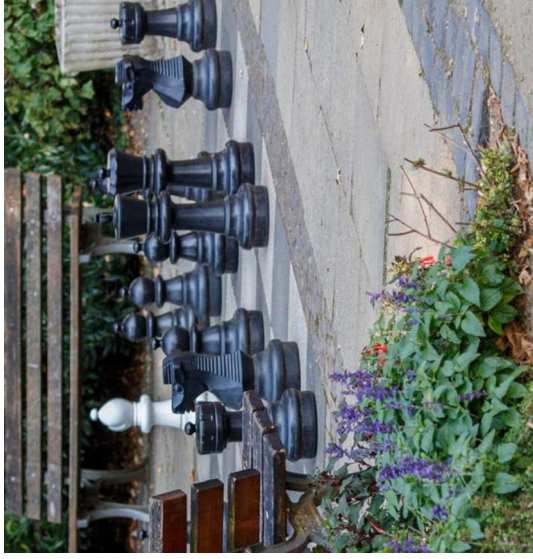


ENVOI

Les kits seront envoyés par la Fédération après l'envoi de la convention signée par la centre social.

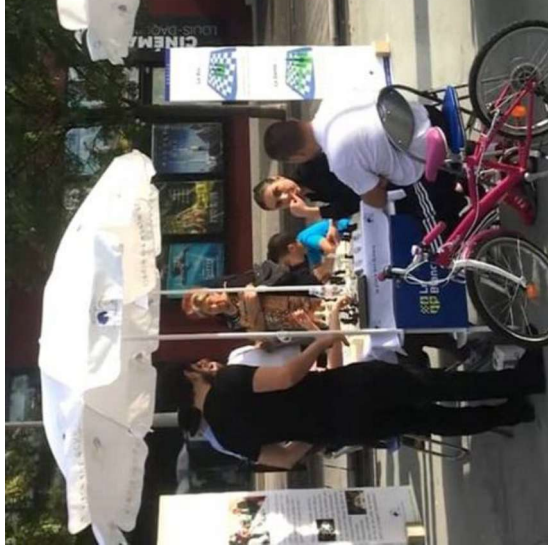
INTERVENTION DU CLUB

Organisation



FORMATION

La Fédération financera 12h d'intervention du club d'Échecs local au sein du centre social soit **6h de formation initiale et 6h de formation continue** (suivi de la mise en pratique)



ANIMATEUR DIPLÔMÉ

La formation est réalisée par un **animateur diplômé FFE (DAFF 2)**

INTERVENTION DU CLUB

Organisation



REMUNERATION

Les séances en **formation initiale** sont rémunérées **60€** de l'heure, soit 120€ par séance de 2h, soit un coût total de **360€**.

Les séances de **formation continue (suivi de mise en pratique)** sont rémunérées **50€** de l'heure, soit 150€ par séance de 3h, soit un coût total de **300€**.

Le paiement sera effectué au club une fois l'ensemble des séances effectuées.

INTERVENTION DU CLUB

Organisation

SEANCES

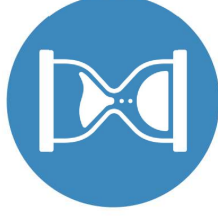
Formation initiale : 3 séances de 2 heures

Formation continue (suivi de mise en pratique) : 2 séance de 3 heures

CALENDRIER

Séances de formation initiale à effectuer entre **mars et avril 2026**

Séance de formation continue (suivi de mise en pratique) à effectuer de **mai à novembre 2026**





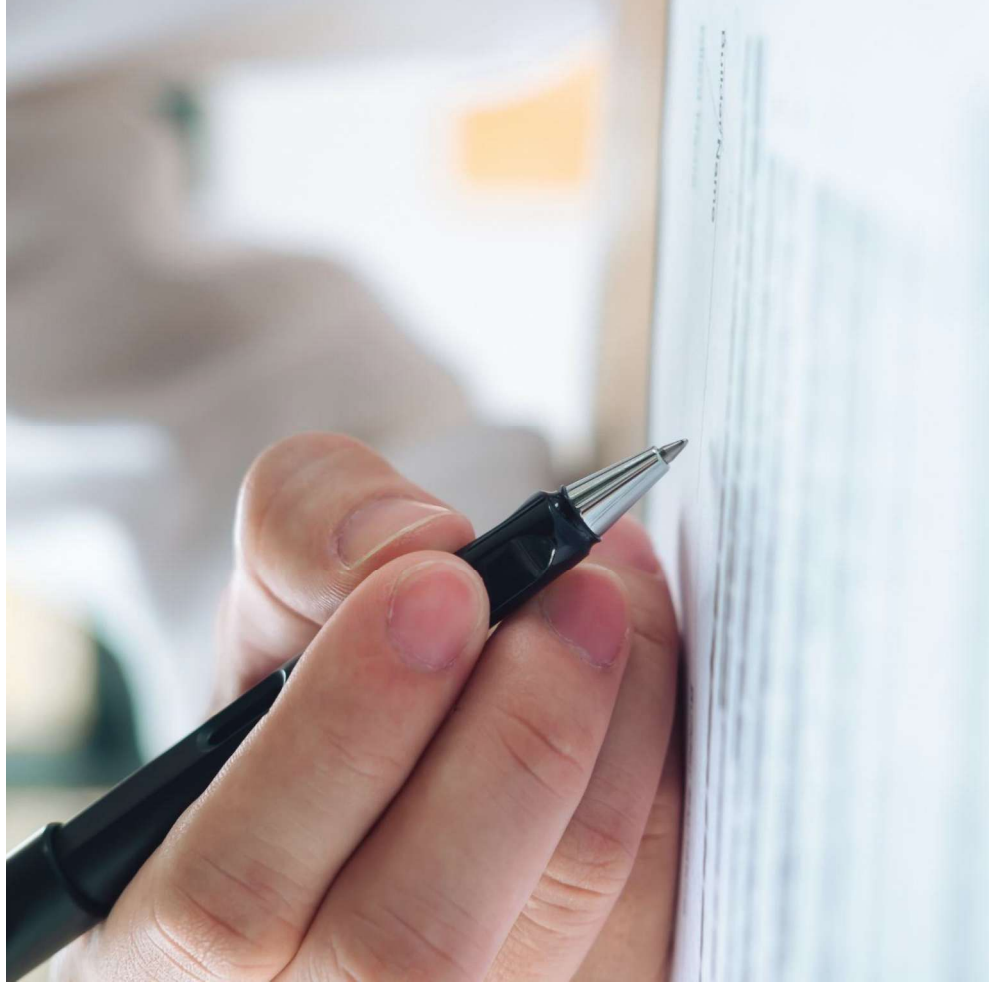
CONVENTIONS

FFE – CLUBS

Signature d'une convention de partenariat entre la Fédération et les clubs pilotes

FFE – CENTRES SOCIAUX

Signature d'une convention de partenariat entre la Fédération et les centres sociaux





Fiche de suivi de la formation initiale

A renseigner par les animateurs des clubs dans les centres sociaux à renvoyer après chaque séance à developpement@ffechecs.fr avec des photographies.

Date de la séance	
Durée de la séance	
Nom du Centre social	
Nom du Club	
Prénom et Nom de l'animateur	
Prénoms et Noms des travailleurs sociaux formés	
Nombre de participants	
Description de la séance - Thématiques abordées - Difficultés et/ou incidents rencontrés	
Quels sont les retours des travailleurs sociaux formés ?	

FICHES DE SUIVI

Fiche de suivi de la formation initiale

Remplir une fiche de suivi après chaque séance et l'envoyer à la Fédération à l'adresse mail : developpement@ffechecs.fr

[Fiche de suivi de la formation initiale](#)
[-Tour d'Avenir](#)

Photos

Envoyer des photos des séances avec la fiche de suivi de la formation initiale.



Fiche de suivi de la mise en pratique

A renseigner par les animateurs des clubs dans les centres sociaux à renvoyer après chaque séance à developpement@ffechees.fr avec des photographies.

Date de la séance	
Durée de la séance	
Nom du Centre social	
Nom du Club	
Prénoms et Noms des travailleurs sociaux formés	
Prénom et Nom de l'animateur	
Nombre de participants	
L'animateur a-t-il mis en œuvre une pédagogie claire et accessible aux jeunes ?	
Quelles difficultés a rencontré l'animateur dans la mise en œuvre de sa séance ?	
L'animateur se sent-il à l'aise ? A-t-il besoin d'être accompagné ? Est-il autonome ?	
Autres informations utiles à ajouter	
Quels sont les retours des participants (points positifs /points négatifs)	
Les participants souhaitent-ils participer à d'autres séances ?	
Souhaitent-ils s'inscrire à un club d'échecs ?	
Autres informations utiles à ajouter	

FICHES DE SUIVI

Fiche de suivi de la mise en pratique

Remplir la fiche de suivi de mise en pratique après chaque séance et l'envoyer à la Fédération à l'adresse mail : developpement@ffechees.fr

[Fiche de suivi de la mise en pratique](#)
- [Tour d'Avenir](#)

Photos

Envoyer des photos des séances avec la fiche de suivi de mise en pratique.